



Numéro de l'acte	2017-68-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	3.5.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2017

### QUESTION N°2017-68

**URBANISME** : Développement économique – Projet d'implantation de serres – Cession de la portion du Chemin de Zeblinghem à la SCI Les Jardins des Hauts de France

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Dans le cadre du projet d'implantation de serres de production de légumes, le Conseil Municipal a pris un certain nombre de délibérations en vue de la cession du foncier nécessaire à la SCI Les Jardins des Hauts de France.

En date du 27 avril 2017, une estimation des parcelles cadastrées section ZA n°177 et ZB n°80 a été réalisée par les services de France Domaine, relevant le prix du bien à l'euro symbolique.

Après réalisation du bornage, les parcelles ci-dessous correspondantes à la portion du Chemin de Zeblinghem (délibération n°2016-192 du 14 décembre 2016) sont d'une contenance respective de :

- 638 m<sup>2</sup> pour la section ZA n°80,
- 673 m<sup>2</sup> pour la section ZA n°177.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à la majorité (trois oppositions), décide :

- d'autoriser la cession des parcelles cadastrées section ZA n°80 et n°177 au profit de la SCI Les Jardins des Hauts de France, ou en substitution à toute autre personne morale qu'il se réserve le droit de désigner, pour un prix de 5,5 € du m<sup>2</sup>, soit environ 7 210.5 € pour 1 311 m<sup>2</sup> ;
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à intervenir dans l'acte à signer et à signer tout document en ce sens,
- de confier à la SELARL STOVEN-JACQUART (27, rue Allent, BP 40097 ; 62502 SAINT-OMER Cedex) la rédaction des actes authentiques.

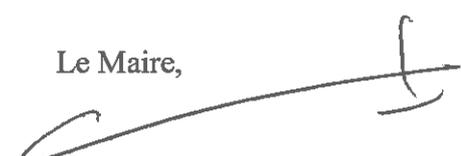
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 23 mai 2017



Le Maire,

  
Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
-----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 23 MAI 2017**

**Affiché le 24 mai 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt trois mai à 20h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 17 mai 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Céline PRUVOST  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à François FRADIN  
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Christine COURBOT  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

**Absent non excusé :**

Bernadette BAROUX

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **22 présents**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **6 absents excusés avec pouvoir**

**Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.**